

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 633 DU 16 AOÛT 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« A lutter avec les mêmes armes que ton ennemi, tu deviendras comme lui. »

NIETZSCHE

Suivez Nous sur }  
facebook



**L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE  
CARAÏBE PUBLIE  
SON RAPPORT SUR  
L'ÉCONOMIE DE LA GUADELOUPE  
EN 2011**

## À LA UNE

### LA MARTINIQUE ET LA CARAÏBE : LE RIDICULE DÉCIDÉMENT NE TUE PAS

Le 10 août 2012, s'est tenue à Saint John's, capitale d'Antigua et Barbuda, la session inaugurale de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECS). Cette organisation réunit aussi bien des Etats indépendants (Antigua et Barbude, Dominique, Grenade, St-Kitts et Nevis, Sainte Lucie, et Saint Vincent et les Grenadines) que des territoires d'outre-mer de la Grande Bretagne (Anguilla, les Îles Vierges Britanniques et Montserrat). Invitée d'honneur de l'OECS, une délégation de la Région Martinique conduite par le Président de Région était venue soutenir sa demande d'adhésion à cette organisation en tant que "membre associé". Assez curieusement cette délégation considère cette réunion comme "un moment historique" pour l'intégration de la Martinique à son environnement. L'un des objectifs de l'OECS est de promouvoir l'intégration économique et la coopération régionale entre ses membres sur des problématiques communes de développement (énergie, développement économique, culture, tourisme, éducation ...). Cette mission a également permis d'établir des contacts bilatéraux avec 9 Chefs d'Etats des gouvernements membres de l'OECS : Roosevelt Skerit, Premier ministre de la Dominique, Denzil Douglas, Premier ministre de St-Kitts et Nevis, Ralph Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent et des Grenadines et Président en l'exercice de la Haute autorité de l'OECS, Tillman Thomas, Premier ministre de Grenade, Reuben T. Meade, Premier ministre de Montserrat, Baldwin Spencer, Premier ministre d'Antigua et Barbude, Kenny D. Anthony, Premier ministre de Sainte-Lucie, Hubert Hugues, Premier Ministre d'Anguilla, et Orlando Smith, Premier Ministre des Îles Vierges Britanniques. Le déplacement a également été l'occasion pour Serge Letchimy d'évoquer avec le Secrétaire Général de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) la demande d'adhésion de la Martinique à l'AEC, ou encore la participation de la Martinique au 3ème sommet des Chefs d'états et de Gouvernements qui aura lieu à Haïti, en avril 2013.

**Décidément** , l'ambition des conservateurs de gauche martiniquais de l'ordre colonial est bien modeste et surtout curieux . Modeste car l' OECS est une organisation qui accepte des pays encore colonisés comme membre de plein exercice.Y être associé est bien modeste . Mais surtout position curieuse qui en dit long sur la cécité internationale des adeptes théoriques de la décolonisation à la française. Les caribéens doivent traiter avec mépris ce type de demande qui émane de français qui se cachent. La diplomatie des pays de l'Amérique latine et de la Caraïbe doit avoir pour

objectif l'expulsion de notre région de tous les pays qui ne sont pas caribéen. Être caribéen n'est pas simplement une affaire de géographie. Il s'agit d'un positionnement politique et économique animé par la volonté de souveraineté. Les dirigeants caribéens doivent rappeler aux martiniquais et aux autres que l'espace politique , économique , social et culturel qui se construit actuellement dans cette région se fait contre l'Occident qui ne doit plus y détenir des rênes d'aucun pouvoir . Les demandes martiniquaises doivent être rejetées . La Martinique dans le système de pouvoir caribéen sera l'introduction du loup européen et français dans la bergerie caraïbe. La caraïbe qui est un ensemble de nations indépendantes doit renforcer son unification en vue de s'intégrer dans l'espace américain authentique afin que les intérêts de nos pays soient effectivement défendus au plan de la société internationale . Le moment est venu pour les dirigeants de notre région de marcher la tête haute .

## LA RÉDACTION



# AFFAIRES NATIONALES

## ÉCONOMIE , SOCIAL , SANTÉ

### LE CENTRE DE L' ÉCONOMIE COLONIALE FRANÇAISE EN STAGNATION

**Récession** : au minimum deux trimestres consécutifs de recul de la production. Caractérise aujourd'hui l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal mais aussi la Hongrie, le Royaume-Uni ou la République tchèque.

**Stagnation** : phénomène plus rare se traduisant par au moins trois trimestres de production étale. Caractérise aujourd'hui la France dont le PIB n'a pas bougé depuis l'automne dernier - et même depuis le printemps, si l'on néglige le hoquet de 0,3 % décelé l'été dernier. Au deuxième trimestre 2012, l'activité n'a toujours pas retrouvé son niveau du début 2008. Cette situation est exceptionnelle. Elle n'avait jamais été observée par les statisticiens qui mesurent la production nationale depuis plus de soixante ans. La stagnation vient de trois E. E comme endettement d'abord, qui a explosé dans le secteur privé puis dans le public, et qu'il faut maintenant résorber, aménager, tailler. Ce qui signifie que toutes les activités qui dépendent fortement du crédit, comme l'immobilier ou

l'automobile, n'ont pas fini de souffrir. E comme Europe ensuite, avec la construction d'une union monétaire sans union budgétaire qui fait boiter tout un continent sous le feu de la finance internationale. E comme énergie enfin, avec une mutation à peine entamée pour produire davantage en consommant moins d'énergie. Le signe le plus visible du nécessaire basculement est la pression à la hausse sur les prix de l'énergie, qui freine tout redémarrage de la production. Il est aussi vain de vouloir empêcher le renchérissement de l'essence, du gaz et de l'électricité que de chercher à fermer un pantalon quand on a pris deux tailles.

## **2,4% D' INFLATION SUR UN AN DANS LA ZÔNE EURO**

L'inflation est restée inchangée en juillet dans la zone euro, à 2,4% sur un an, a confirmé jeudi l'office européen de statistiques Eurostat, qui a publié une seconde estimation de cet indicateur. La hausse des prix dépasse pour le 20e mois consécutif le seuil de 2% visé à moyen terme par la Banque centrale européenne (BCE) chargée de veiller à la stabilité des prix. Mais elle a nettement ralenti depuis le début de l'année et préoccupe moins l'institut monétaire dont le siège est à Francfort.

## **L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA CARAÏBE PUBLIE LE RAPPORT SUR L'ÉTAT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GUADELOUPE EN 2011**

Intitulé, GUADELOUPE 2011 : CHRONIQUE D'UNE SOCIÉTÉ ET D'UNE ÉCONOMIE DÉSÉQUILIBRÉES, cette étude décrit la Guadeloupe aux plans économique et social en 2011. Cette étude peut être consultée sur le site de la CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE .

## **SAMSUNG LANCE GALAXY NOTE 10-1**

Samsung a lancé mercredi en grande pompe sur le marché américain une nouvelle tablette tactile, la Galaxy Note 10.1, dotée d'un stylet. Plus grande et plus puissante que le précédent modèle de Samsung, la Galaxy Note 10.1 fonctionne comme lui sous le système d'exploitation de Google, Android. Mais son innovation majeure est l'incorporation du stylet baptisé "S Pen", qui "change vraiment les règles du jeu", a assuré le président de Samsung Electronics America, Tim Baxter, lors d'une présentation à laquelle des personnalités comme le réalisateur Baz Luhrman ou le designer de mode Zac Posen avaient été conviées. Le S Pen peut remplacer une souris ou être utilisé comme un stylo, Samsung louant la "précision" bien plus grande que lorsqu'on touche les appareils actuellement sur le marché avec le doigt. "Pour la première fois, écrire à la main sur une tablette a du sens", a souligné un autre responsable de Samsung, Travis Merrill, relevant que l'appareil est sensible à la pression exercée, ce qui lui

permet de ne tenir compte que du stylo et pas de la main qui appuie sur l'écran quand on écrit. La tablette peut aussi transformer l'écriture manuelle en caractères d'imprimerie. Elle permet par ailleurs aussi d'utiliser plusieurs applications vraiment en même temps, en divisant l'écran en plusieurs fenêtres.

## PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



# AFFAIRES INTERNATIONALES

## SOCIÉTÉ MONDIALE

### LE SOMMET DES NON ALIGNÉS SE PRÉPARE

"Vladimir Poutine et Abdullah Gül sont les invités de marque du sommet". Les présidents russe et turc Vladimir Poutine et Abdullah Gül, ainsi que le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon ont été invités au sommet du mouvement des Non-alignés qui aura lieu les 30 et 31 août à Téhéran, a rapporté dimanche l'agence officielle iranienne Irna. "Vladimir Poutine et Abdullah Gül sont les invités de marque du sommet", a déclaré Mohammad-Reza Forghani, porte-parole du sommet du mouvement des Non-alignés, qui réunit quelque 120 pays. M. Forghani a précisé que le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, avait également été convié et avait accepté l'invitation. La Russie et la Turquie, qui ne font pas partie des Non-alignés, n'ont pour le moment pas confirmé officiellement leur présence. Selon M. Forghani, une trentaine de pays devraient participer au sommet au niveau de chef d'Etat ou de Premier ministre. L'Iran doit prendre pour trois ans la présidence du mouvement, succédant à l'Egypte. Un vice-président iranien, Hamid Baghaie, doit se rendre mercredi au Caire pour remettre l'invitation du président Mahmoud Ahmadinejad au nouveau président égyptien Mohamed Morsi.

Pendant ce temps, l'entité sioniste a déclenché une campagne diplomatique ardue contre l'Iran et dans les capitales du monde pour faire échouer le sommet des Non-alignés qui se tiendra à Téhéran à la fin de ce mois-ci. Selon Maariv le ministère des Affaires étrangères israélien a envoyé des télégrammes à toutes les missions diplomatiques israéliennes à l'étranger avec pour instruction de décourager les États d'Europe centrale,

d'Asie et d'Amérique du Sud de participer au prochain sommet du Mouvement des Non-alignés. Toujours selon la même source, « Israël estime que ce sommet est une tentative iranienne de sortir de l'isolement international qui lui est imposée à cause de la poursuite de son programme nucléaire ». Selon Maariv, « Israël travaille surtout sur les pays comme l'Égypte, l'Inde, la Corée du Sud, afin de ne pas envoyer leurs représentants au Sommet en question ou du moins réduire le niveau de leur représentation et ne pas envoyer les chefs d'État ». Le quotidien israélien affirme que « l'Iran compte faire passer une clause spéciale dans la déclaration finale du sommet reconnaissant la légitimité des pays en voie de développement d'acquiescer des capacités nucléaires et d'enrichir l'uranium ». Selon les cercles occidentaux, qui auraient reçu un brouillon de la déclaration, « cette clause traduit la volonté iranienne d'élargir le champ d'application des droits de l'énergie nucléaire iranienne au-delà du traité de non-prolifération nucléaire ». Enfin selon une source politique, citée par Maariv et impliquée dans ladite campagne, « Israël encourage les États importants en Occident et ceux amis dans la région à ne pas permettre à l'Iran de profiter de ce sommet ».

## **AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES**

### **DANIEL ORTEGA LOUE L'ALBA**

Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, a signalé que les grandes puissances capitalistes devraient assumer les pratiques de commerce juste, de solidarité et de complémentarité comme le font les pays de l'Amérique Latine si elles veulent s'en sortir face à l'échec du néolibéralisme. Actuellement l'Alliance Bolivarienne pour les Peuples de Notre Amérique (ALBA) s'avère l'expérience la plus avancée dans le monde pour ses propositions de justice, de solidarité et de complémentarité- a déclaré le président nicaraguayen. Les résultats et les principes de l'ALBA constituent un point de référence sur les alternatives valables pour aboutir à un développement économique et social a-t-il ajouté. Si les États-Unis et l'Europe se décidaient à appliquer les mécanismes de l'ALBA ils auraient les instruments pour sortir de la crise a-t-il indiqué. Après être arrivé au sommet, le système capitaliste est maintenant totalement sur le déclin. Daniel Ortega a signalé que l'intégration est possible sur la base de concepts opposés à la logique du capital. Il a réitéré la volonté du Nicaragua de contribuer à l'unité latino-américaine et au renforcement des liens entre les nations centraméricaines. Il a critiqué ceux qui soutiennent que l'intégration de l'Amérique Centrale est une utopie. Il a insisté sur l'importance de consolider les liens dans la sous- région

## HAÏTI ; LE CONSEIL ÉLECTORAL EST LANCÉ

Le président Michel Martelly a procédé à la nomination officielle de 6 membres sur 9 du Conseil Électoral Permanent (CEP), apprend-on de source officielle. Les 6 membres nommés sont les 3 représentants de l'exécutif et ceux du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), selon un arrêté présidentiel transmis aux médias. Le porte-parole de la présidence, Lucien Jura, a souligné que par cette nomination le président Michel Martelly ne fait que « respecter le vœu de la constitution ». La constitution amendée prévoit la mise en place du CEP de 9 membres avec les représentants des trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Le parlement n'est pas parvenu à s'entendre sur une formule permettant le choix de ses délégués et une frange était en faveur de la nomination d'un Conseil Électoral Provisoire de consensus, dans le dialogue avec les différents secteurs de la nation. Selon Jura, le chef de l'État a fait le choix d'observer les prescrits de la constitution qu'il a comme « boussole », il appartient au parlement de s'aligner et de « prendre le train en marche ». D'aucuns craignent que la dernière décision de l'exécutif n'enfonce le pays dans une impasse politique. A cela, le porte-parole de la présidence répond que « ce qui nous préoccupe c'est d'agir en conformité avec la constitution».

## ORIENT

### LE YÉMEN, L'AUTRE POUDRIÈRE DU MOYENT ORIENT

Le Yémen se débat depuis des mois dans une crise multidimensionnelle que le départ de son ancien président, Ali Abdallah Saleh, au bout de 32 ans de règne, n'a pas réglée. La destitution de l'ancien chef d'État yéménite, suite à une révolte populaire qui a duré près d'un an en 2011, a fait remonter à la surface tous les problèmes politico-ethniques et religieux, empêchant ainsi les réformes politiques de s'accomplir dans les délais voulus. En effet, l'armée demeure divisée entre les partisans et les opposants à l'ancien président, qui a toujours des fidèles au sein des hautes sphères du ministère de la Défense yéménite. A noter que son fils, qui commande une division de la Garde républicaine, a tenté mardi de prendre d'assaut l'immeuble du ministère de la Défense mais l'attaque a été repoussée et plusieurs assaillants ont été arrêtés. Cette démonstration de force qui n'est pas la première à être menée par les fidèles de Saleh, constitue un exemple du climat d'instabilité qui règne au niveau de l'ensemble de l'ossature de l'État yéménite. Les rivalités ethniques ne sont pas étrangères à toute cette agitation qui secoue au plus haut point le Yémen et qui empêche les réformes politiques promises de s'accomplir dans le calme et la sérénité. La restructuration de l'armée est l'un des défis du nouveau gouvernement de transition. Outre cette question de la

réforme de l'armée, il y a la menace islamiste qui est représentée par la nébuleuse islamiste Al-Qaïda. La branche locale, Al-Qaïda dans la Péninsule arabe, a profité de la fragilité de l'État yéménite pour s'implanter dans le sud du pays et recruter davantage de djihadistes parmi les populations les plus démunies et les plus lésées du temps de Saleh. Le soutien implicite des États-Unis pour le maintien d'Ali Abdallah Saleh était d'ailleurs justifié par cette lutte contre Al-Qaïda qui a réussi à prendre le contrôle de plusieurs régions, commettre de nombreuses embuscades contre l'armée et prendre d'assaut plusieurs casernes dans les zones isolées. Les autorités de Sanaa ont réussi toutefois à enregistrer quelques victoires, mais la bataille n'est toujours pas définitivement gagnée. Dans cette instable région du Sud, le Yémen doit aussi gérer le problème des séparatistes sudistes qui veulent revenir au statut d'avant l'unification, au début des années 1990. Ce qui était le Yémen du Sud a été victime d'une marginalisation politique, économique et sociale qui a poussé les Yéménites du Sud à revoir leur choix. Le comportement du régime de Saleh qui avait privilégié la répression au dialogue et l'exclusion au développement équitable du territoire a radicalisé la position des sudistes qui manifestent régulièrement pour l'indépendance de leur pays, l'ancien Yémen du Sud. Le départ d'Ali Abdallah Saleh n'a rien entamé de leur volonté et détermination à se construire un autre destin que celui voulu par Sanaa. Donc, rien n'exclut le recours à la lutte armée de la part des sudistes qui semblent attendre le moment propice pour passer à l'action. La présence d'Al-Qaïda semble toutefois être un écueil pour eux. Car le même scénario que celui du Mali, dans le Sahel, risque de se reproduire dans le Yémen du Sud. Ce magma de problèmes que le gouvernement de transition doit gérer avec prudence risque en fait d'exploser à n'importe quel moment. C'est pourquoi les pays voisins du Yémen, notamment l'Arabie saoudite, s'impliquent activement dans le processus des réformes politiques à Sanaa pour éviter toute éventuelle contamination de toute la péninsule alors que la crise politique yéménite qui a dégénéré en guerre civile ne trouve toujours pas son issue.

## **LE CURIEUX RAPPORT DE L'ONU SUR LA SYRIE**

Selon un rapport rendu aujourd'hui par la « Commission des droits de l'homme » de l'ONU, le régime syrien s'est rendu coupable, via ses forces armées et ses miliciens chabihis, de « crimes contre l'Humanité ». Et, histoire de prendre en compte certaines vidéos récentes et gênantes, et de sauver les apparences de neutralité onusienne, nos rapporteurs incriminent aussi, mais moins bruyamment, les rebelles. On serait tenté de parler de « routine onusienne », mais on ne peut d'empêcher de poser des questions simples. Les soldats et miliciens gouvernementaux ont certainement commis, en un an et demi de conflit anti-terroriste des bavures, voire des tortures, des erreurs sanglantes en tous cas. Et il y a eu à l'évidence, au



début du mouvement de contestation, des répressions meurtrières, injustifiées, disproportionnées, qui ont contribué à envenimer durablement la situation. Que les prisons syriennes soient, dans un pareil contexte, des endroits horribles, nous le croyons bien volontiers. Nous n'idéalisons personne ici. Mais nous avons le sens des proportions, et celui des mots aussi, peut-être. Le rapport de l'ONU nous ressort les « crimes sexuels » commis contre des femmes et des enfants : qui peut croire que de tels actes sont une pratique courante de l'armée syrienne ? Ce genre d'accusation aussi sensationnaliste que sordide sent très fort, par son caractère systématique, la propagande partisane. Car de quels massacres collectifs et délibérés accuse-t-on le gouvernement et ses hommes ? Et qui a instruit le dossier ? L'ONU ou bien l'OSDH ou le CNS ? Le massacre de civils le plus emblématique demeure celui de Houla-Taldo, en mai dernier. Mais la centaine de civils, de femme et d'enfants tués à bout portant étaient alaouites, chiites, et/ou pro-gouvernementaux : la commission d'enquête onusienne dirigée par le Brésilien Pinheiro n'a pas retenu la thèse de la responsabilité gouvernementale unique, se contentant prudemment d'incriminer tout à la fois des éléments pro-gouvernementaux, des éléments d'opposition et des « étrangers », autrement dit encore des opposants armés. Diluer ainsi les responsabilités revenait pour l'ONU à disculper le pouvoir, étant donné que vu les pressions diplomatiques et l'hystérie médiatique occidentales, il était difficile à l'organisation internationale très liée aux Américains de désigner les opposants comme les vrais coupables. C'est la même logique qui aujourd'hui conduit les mêmes à décréter le camp gouvernemental coupable de « crimes contre l'Humanité » : un label à vrai dire tellement généreusement attribué, en général par le même camp géopolitique, qu'il est quelque peu dévalué. Il en va de même du terme « génocide » : un mot que les opposants à Bachar et leurs zélés relais médiatiques occidentaux n'ont pas eu peur d'employer à propos du bilan humain de la crise syrienne. Pourtant l'OSDH parle de 21 000 victimes depuis mars 2011 en Syrie, un chiffre invérifiable avancé par une organisation partisane, et qui, selon ses propres décomptes douteux, comprendrait 5 000 militaires et policiers victimes des insurgés, des centaines de « déserteurs » de l'armée et des milliers de civils ayant pris les armes contre le gouvernement, sans parler des volontaires djihadistes internationaux. Sans oublier non plus un nombre indéterminé mais important de victimes civiles des bandes armées de l'opposition. Cette addition de cas on le voit bien différents permettant aujourd'hui à l'OSDH d'imposer aux médias et aux instances internationales ce chiffre de 21 000 morts, présentés implicitement comme autant de victimes de la répression bachariste. Mais même si ce bilan était exact – et il ne l'est pas, les chiffres étant non seulement manipulés via les catégories comme on l'a vu, mais gonflés (notamment les pertes militaires) pour d'évidentes raisons de propagande – même si ce chiffre de 21 000 morts était vrai, on ne peut pas

décemment et honnêtement parler de « génocide » par rapport à une population de 23 millions d'habitants !

## **L'ARABIE SAOUDITE ET L'OCI EXCLUENT LA SYRIE**

Comme prévu, les pays musulmans réunis à La Mecque « cornaqués » par le Qatar et l'Arabie séoudite ont exclu officiellement, dans la nuit de mercredi à jeudi, la Syrie de l'Organisation de la Conférence islamique. La raison invoquée pour justifier cet ostracisme est, bien entendu, « la nécessité de mettre fin immédiatement aux actes de violence en Syrie » et donc d'exercer une pression supplémentaire sur lui. Les participants de ce sommet extraordinaire et néanmoins formaté ont oublié de se pencher sur le cas, pourtant intéressant et tout proche de confrenciers, du Bahrein. On mesure le degré d'alignement des nations en question par le fait que sur les 57 participants, seul l'Iran s'est élevé, avec vigueur, contre cette décision dictée par les pétro-monarques et leurs parrain occidentaux. Cet unanimité est certes de façade, et l'on sait que des pays comme le Liban, l'Irak, l'Algérie, le Pakistan, la Mauritanie, l'Indonésie, plusieurs républiques ex-soviétiques ne sont pas, dans les faits, sur cette ligne radicale anti-syrienne. Ajoutons que des pays pas vraiment musulmans comme l'Ouganda et le Guyana sont membres de l'OCI quand une nation comme l'Inde – qui compte une « minorité » musulmane de 150 millions d'âmes (sept fois plus que l'Arabie séoudite et... 160 fois plus que le Qatar) – n'y a que rang d'observateur. Mais à l'heure de la décision symbolique, tout le monde, fors les Iraniens, s'est « couché ». La coalition anti-syrienne a des arguments forts en sa faveur : les dollars et une force de frappe, ou au moins de déstabilisation éprouvée : la Syrie en est justement, après la Libye, la démonstration. Rappelons que l'OCI, symboliquement installée à demeure à Djeddah en Arabie séoudite, a pour raison sociale la « solidarité et l'entraide » entre États musulmans et, un peu plus concrètement, le « renforcement de la coopération (...) dans les domaines économiques, sociaux, culturels, scientifiques ». dans les obligations statutaires figurent aussi la sauvegarde des lieux saints de l'Islam et le soutien à la lutte du peuple palestinien. Bref un énième « machin », aussi dévalué politiquement que la Ligue arabe, et tournant très concrètement le dos, en Syrie, à ses obligations de « solidarité », au profit de la politique régionale des pétro-monarques wahhabites et des Américains. Mais il n'est aucune décision, particulièrement dans le monde arabe, qui ne se contourne : on sait par exemple que la Jordanie, jusqu'à une date très récente, n'appliquait pas les décisions de boycott de la Syrie édictées par la Ligue arabe : idem pour le Liban. Et de toute façon on ne voit pas ce que l'OCI pouvait de plus – ou de pire – que la Ligue arabe à ce sujet. Si le gouvernement syrien tient, et que l'opposition poursuit sa dérive islamiste radicale, ou confirme – dans le cas du CNS – son incapacité politique, nombre de pays de l'OCI et de la Ligue arabe oublieront leurs votes de convenance.

## UNE SYRIENNE À PÉKIN

À défaut de pouvoir compter sur une solidarité musulmane dont les Palestiniens et les Irakiens ont déjà pu mesurer la réalité, la Syrie peut toujours s'appuyer, outre l'Iran, sur la Russie et la Chine : Bouthaina Chaabane, l'émissaire spéciale de Bachar al-Assad, est en ce moment à Pékin. Elle en a profité pour saluer l'attitude constante des russes et des Chinois tout au long de cette crise, estimant dans un entretien accordé au quotidien China Daily, qu'eux du mois ne se comportaient pas en « colonisateurs ». Mme Chaabane a déclaré que son voyage avait pour but « de fournir au gouvernement chinois l'image réelle de ce qui se passe en Syrie ». Elle devait d'ailleurs s'entretenir ce jeudi avec le chef de la diplomatie chinoise, Yang Jiechi. Lequel a lancé ce jeudi un nouvel appel au cessez-le-feu entre les deux parties. Dans ce même entretien, la conseillère de Bachar indique aux lecteurs chinois que les sanctions occidentales avaient affecté notamment le secteur de la Santé publique en Syrie. Elle dit aussi que les puissances occidentales et l'opposition syrienne se sont mis ensemble « dans une impasse » en exigeant le retrait de Bachar al-Assad. Un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a indiqué que cette visite de la diplomate syrienne s'inscrivait dans la démarche de soutien de Pékin à une solution politique et négociée en Syrie, et que la Chine était prête à recevoir aussi de opposants. On en est fâché pour la dignité et le prestige de l'Islam international, mais entre une coquille vide, ayant depuis longtemps failli à sa mission, comme l'OCI (ou la Ligue arabe) et de vraies puissances non plus émergentes mais montantes comme la Chine et la Russie, la Syrie a-t-elle tellement de regrets à avoir ?

**PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**



## ÉTAT DES MARCHÉS

### ASIE

Les Bourses d'Asie s'affichent en ordre dispersé. Tokyo caracole en tête : vers 7 heures (heure française), le Nikkei gagne ainsi 1,68% à 9074,76 points. Les valeurs exportatrices japonaises sont dopées par le récent affaiblissement du yen. Sony grimpe de 3,82%, Canon de 2,75% et Sharp de 2,96%. Hong Kong gagne également 0,28% à

20.108,07 points et Sydney 0,87% à 4318,40 points. En revanche, Shanghai hésite sur la direction à prendre (-0,08% à 2117,30 points), tout comme Séoul (-0,04% à 1956,17 points). Les investisseurs restent attentistes, espérant des interventions des banques centrales à la rentrée.

## **ÉTATS UNIS**

Le Standard & Poor's 500 a terminé jeudi à un niveau sans précédent depuis le début du mois d'avril, porté par des propos jugés rassurants tenus dans la journée par la chancelière Angela Merkel. Le Nasdaq a quant à lui performé les autres grands indices boursiers new-yorkais, soutenu par la performance signée par Cisco. Apple s'est quant à lui adjugé un nouveau plus haut de clôture à 636,34 dollars. Le Dow Jones des 30 valeurs industrielles américaines a pris 0,65% (85,33 points) à 13.250,11 points, le Standard & Poor's 500, indice de référence des gérants de fonds, s'est adjugé 0,71% (9,98 points) à 1.415,51 points, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis le 2 avril dernier. Le Nasdaq, à forte pondération technologique, a gagné 1,04% (31,46 points) à 3.062,39 points, bien soutenu par Cisco.

## **EUROPE**

A la clôture, le Cac 40 engrange 0,91% à 3.480,49 points dans un volume d'affaires toujours très faible de quelque 1,8 milliard d'euros échangés. Ailleurs en Europe, Londres est stable (+0,03%) et Dax prend 0,63%. A Madrid, l'Ibex progresse de plus de 4% tandis que Bankia gagne encore plus de 16%. Sur le plan des devises, l'euro remonte à 1,2359 dollar.

## **CHANGE**

L'euro gagnait du terrain jeudi face à un dollar mis sous pression par des indicateurs américains mitigés, dans un marché par ailleurs soutenu par un regain d'optimisme en zone euro. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,2368 dollar, contre 1,2285 dollar mercredi vers 21H00 GMT. L'euro montait face à la monnaie nippone, à 98,12 yens, contre 96,91 yens mercredi soir, son plus haut niveau depuis cinq semaines. Le dollar aussi gagnait du terrain face à la devise japonaise, à 78,58 yens, contre 78,87 yens la veille, grimant même jeudi vers 12H25 GMT à 79,41 yens, son plus haut niveau depuis cinq semaines.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les prix du pétrole continuaient de monter après une baisse plus forte qu'attendu des stocks de brut aux Etats-Unis, le premier consommateur mondial d'or noir, qui ont porté les cours à leur plus haut niveau depuis mi-mai la veille à New York. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en septembre gagne 10 cents à 94,43 dollars dans les échanges matinaux, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance s'appréciait de 30 cents à 116,55 dollars.

## **PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA**



# MANAGEMENT ET DROIT

## STATUT COLLECTIF DANS LES ASSOCIATIONS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO- SOCIAL

Un accord collectif à caractère salarial ne peut légalement prendre effet qu'après accord ministériel, dans les associations gérant un service social ou médico-social à but non lucratif et dont les dépenses de fonctionnement sont supportées directement ou indirectement par une personne morale de droit public ou un organisme de sécurité sociale. Dans un tel système, l'engagement unilatéral de l'employeur à caractère collectif doit être soumis aux mêmes conditions. (Cass. soc. 16 mai 2012, n° 10-30440). Dans le secteur social et médico-social à but non lucratif, les dépenses de fonctionnement des établissements et services sont supportées en tout ou partie, directement ou indirectement, soit par des personnes morales de droit public, soit par des organismes de sécurité sociale. Les charges financières de ces établissements étant prises en charge par la collectivité, via des financeurs publics, des mécanismes de contrôle ont été instaurés. Parmi eux se trouve le mécanisme de l'agrément : la loi prévoit que les conventions et accords collectifs applicables aux salariés de ces établissements ne peuvent prendre effet qu'après un agrément, sorte de « feu vert », donné par le ministre en charge de l'action sociale (Article L. 314-6 du code de l'action sociale et des familles). Un accord, ou toute norme collective soumise à l'agrément, qui se voit opposer un refus d'agrément par le ministre est inopposable aux financeurs c'est-à-dire que ceux-ci n'ont pas à débloquer les fonds correspondants. Il est également privé d'effet dans les relations entre employeur et salarié : à défaut d'agrément, l'accord n'entre pas en vigueur. Les salariés ne peuvent donc pas revendiquer le bénéfice de l'accord collectif concerné (Cass. soc. 7 mai 2008, n° 07-40.550). Dans le code de l'action social et des familles, l'obligation de recueillir l'agrément ministériel ne concerne que les conventions et accords collectifs. Toutefois, au fil des années, la Cour de cassation a étendu le champ d'application de cet agrément à d'autres normes collectives. Elle a ainsi jugé qu'un engagement unilatéral de l'employeur est lui aussi soumis à agrément (Cass. soc. 8 juin 2005, n° 02-46.465). L'arrêt rendu le 16 mai 2012 en est une nouvelle illustration. L'engagement unilatéral résulte d'une manifestation de volonté claire de l'employeur de s'engager à l'égard de l'ensemble des salariés. Cet engagement peut résulter, par exemple, d'une note de service (Cass. soc.

7 novembre 2001, n° 99-45.537) ou d'une décision prise devant le comité d'entreprise (Cass. soc. 29 septembre 2004, n° 02-41.846). Il peut également s'agir de la décision de l'employeur d'appliquer volontairement une norme conventionnelle non obligatoire (Cass. soc. 19 janvier 2012 n° 10-14.541). A côté de l'engagement unilatéral, la Cour de cassation étend également l'obligation d'obtention d'un agrément aux usages (Cass. soc. 9 novembre 2011, n° 10-21.496). Tout comme un engagement unilatéral, un usage est une norme collective qui n'a pas fait l'objet de négociations. Il est toutefois beaucoup plus complexe à identifier : l'engagement unilatéral est pris par l'employeur, à l'occasion d'un seul et unique acte qui marque sa volonté, alors que pour être établi, l'usage, lui, doit répondre à trois critères cumulatifs élaborés par la Cour de cassation : il doit être général, constant et fixe (Cass. soc. 17 février 2004, n° 01-46.042). La généralité signifie qu'il doit bénéficier à tous les salariés, ou à un groupe de salariés déterminé. La constance suppose une répétition, elle est donc acquise lorsque l'avantage a été octroyé à plusieurs reprises, deux fois étant le minimum. Par exemple, une augmentation semestrielle appliquée au personnel soignant d'une maison de retraite depuis quatre ans constitue un usage (Cass. soc. 10 mai 2005, n° 03-41.480). Enfin, la fixité nécessite que les conditions d'octroi de l'avantage et/ou ses modalités de calcul soient déterminés selon des critères objectifs, identifiables et constants. Par exemple, le versement, même régulier d'une prime qui ne dépend d'aucun critère fixe, et dont le montant a toujours été variable ne constitue pas un usage (Cass. soc. 13 mars 1996, n° 93-40.782). Si très souvent l'usage concerne des primes ou augmentations de salaire, il peut être relatif à de nombreux autres domaines : paiement de temps de pause, durée de pause augmentée, octroi de jours de congés supplémentaires, etc. Un usage ne se décrète donc pas, il s'établit au fil du temps, notamment grâce à la répétition de l'avantage en cause... et c'est là toute la difficulté pratique : à quel moment l'employeur va-t-il demander l'agrément ministériel de l'usage ? Comment déterminer avec précision le moment où l'usage se crée ? La logique de la Cour de cassation est tout à fait compréhensible, il s'agit sans doute de soumettre l'ensemble des normes collectives, quelles qu'elles soient et au-delà de ce que prévoit le code de l'action sociale et des familles, à l'agrément du ministre chargé de l'action sociale afin de mettre celui-ci en mesure de maîtriser les dépenses du secteur social et médico-social. Mais la mise en œuvre de sa décision relative à l'usage laisse perplexe : elle semble simplement impossible à mettre en œuvre dans la pratique des établissements.

**PRÉPARÉ PAR MYRIAM ROMUALD**



## **TABLEAU DE BORD**

### **LE SMIC**

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire ( **1120 net** ).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

### **INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:**

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

### **POPULATION**

POPULATION 2010: 407 205 habitants

### **OFFRE**

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand ( 3,1 )

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

### **DEMANDE**

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

### **PRIX**

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

### **EMPLOI , CHÔMAGE**

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

### **NOMBRE D'ENTREPRISES**

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

### **OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE**

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;

**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## **RÉDACTION**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## **ADMINISTRATION :**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**